

**2<sup>ÈME</sup> RENCONTRES JEUNESSE À L'INTERNATIONAL**  
**ATELIER 1 : LA MOBILITÉ INTERNATIONALE EST-ELLE UN OUTIL EFFICACE**  
**D'INSERTION PROFESSIONNELLE ?**

*Éléments de contexte :*

Les analyses du chômage des jeunes montrent que leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail ne correspondent pas seulement à une inadaptation du système de formation aux éventuels débouchés dans l'emploi. En France, la dernière décennie a vu se multiplier les efforts des pouvoirs publics (État et collectivités locales) et du secteur privé pour harmoniser et rationaliser le système de la formation : regroupements de filières dans des établissements, effort d'harmonisation du contenu et du niveau des diplômes... Cependant, malgré tous les efforts de modernisation du système de formation, et malgré les aides accordées par les pouvoirs publics aux entreprises qui acceptent de former ou de reconverter des demandeurs d'emploi, les jeunes sont toujours les plus touchés par le chômage. La multiplication des statuts, la diversification du système de rémunération — en particulier dans le cadre de la formation en alternance— représentent au mieux des opportunités d'insertion temporaire, mais rarement une porte vers l'emploi durable. À l'issue d'un contrat à durée déterminée, les jeunes se retrouvent souvent en situation de chômage de durée variable suivant leur niveau de qualification, leur âge, leur possibilité de mobilité, leur situation familiale, mais aussi suivant les potentialités du contexte socio-économique local où ils effectuent leur recherche d'emploi.

Les collectivités ont pleinement pris la mesure de ces enjeux et propose un panel de dispositifs couvrant un large champ d'intervention au sein duquel l'ouverture des jeunes à l'international figure en bonne place. En effet, la mobilité internationale et le volontariat peuvent, sous certaines conditions, représenter des outils efficaces d'insertion professionnelle. Lorsqu'elle s'inscrit dans un projet professionnel dont elle renforce la cohérence, l'expérience internationale

procure une valeur ajoutée aujourd'hui reconnue. Elle constitue également pour les collectivités locales une opportunité d'accroître la compétitivité des territoires dans un contexte d'économie mondialisée, et se positionne donc comme un enjeu stratégique. Ainsi, si la mobilité des jeunes apparaît avant tout comme une priorité régionale, les départements et les communes apportent un soutien croissant à l'ouverture internationale par des dispositifs d'aides individuelles ou destinées à des établissements scolaires. Les critères et les modalités d'attribution de ces aides varient cependant considérablement d'une collectivité à une autre, ce qui invite à entreprendre un travail de mutualisation des expériences qui permettrait de dépasser leurs limites actuelles, que ce soit l'implication perfectible des structures éducatives ou l'accès inégal des jeunes à la mobilité selon leur origine sociale et géographique.

***Problématique / Questionnement :***

- Comment les dispositifs d'aide à la mobilité internationale mis en place par les collectivités locales favorisent-ils l'insertion professionnelle des jeunes ?
- Comment simplifier et élargir la gamme des soutiens publics directs afin de toucher tous les publics de jeunes ?
- Quels sont les acteurs qui peuvent et/ou doivent être mobilisés pour renforcer l'efficacité de ces dispositifs (structures éducatives, d'insertion, associatives, services de l'État, autres collectivités) ?